

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE BOISBRIAND

SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{ER} JUIN 2010

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Boisbriand, tenue le 1^{er} juin 2010 à 20 heures et à laquelle sont présents les membres du conseil : MME LYNE LEVERT, M. GILLES SAURIOL, MME CHRISTINE BEAUDETTE, M. PATRICK THIFAUT, M. DANIEL KAESER, M. DENIS HÉBERT, M. MARIO LAVALLÉE, M. DAVID MCKINLEY formant quorum sous la présidence de madame la mairesse MARLENE CORDATO.

Le directeur général, le directeur général adjoint, le directeur général adjoint et trésorier et la greffière sont présents.

Au début de la séance, madame la mairesse invite les citoyens à garder un moment de réflexion en mémoire des personnes suivantes :

- Madame Cécile Lachance, décédée le 5 mai 2010, à l'âge de 65 ans ;
- Monsieur Jacques Bois, décédé le 6 mai 2010, à l'âge de 59 ans ;
- Monsieur Jean-Guy Gagnon, décédé le 7 mai 2010, à l'âge de 71 ans. Monsieur Gagnon a été conseiller municipal à la Ville de Boisbriand de 1974 à 1982 ;
- Monsieur Pierre Bisailon, décédé le 9 mai 2010, à l'âge de 67 ans ;
- Monsieur Réjean Ducharme, décédé le 10 mai 2010, à l'âge de 65 ans ;
- Monsieur Jean-Pierre Wolfe, décédé le 15 mai 2010, à l'âge de 72 ans ;
- Monsieur Réal Bouchard, décédé le 23 mai 2010, à l'âge de 59 ans.

et exprime ses plus sincères condoléances aux familles éprouvées.

RÉSOLUTION 2010-06-336
ORDRE DU JOUR

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

De modifier l'ordre du jour de la manière suivante :

Par la modification à l'article 5 C) du libellé du Règlement RV-1481 qui aurait dû se lire comme suit : « Règlement RV-1481 pourvoyant aux honoraires professionnels pour la préparation d'études pour le projet du Centre de création-production-diffusion de Boisbriand et leur financement par emprunt. »

Par l'ajout de l'article 18 C) - **Commission de la consultation publique - Projet d'implantation d'un nouveau lieu d'élevage porcin** - Demande à la MRC d'étudier une réglementation de façon à prohiber l'implantation des élevages porcins sur le territoire de la Ville.

Par le remplacement à l'article 20 - « **Travaux de transformation du terrain soccer-football au parc Jean-Jacques-Rousseau - Engagement de la Ville - Signature d'un protocole d'entente** » des mots suivants : « *dans le cadre dans le cadre du sous-volet 1.3 du Fonds chantiers Canada-Québec* » par « *dans le cadre du Programme d'infrastructures de loisirs* »;

Par la correction à l'article 38 B) - la période de l'événement aurait dû se lire : « *du 16 au 18 juillet 2010* » et non « *du 16 juillet au 19 juillet 2010* »;

Par la correction à l'article 44 B) - **Dons et/ou subventions** - correction du montant du don de 300 \$ par 400 \$;

Par l'ajout à la fin de l'article 58 - **Engagement d'un contremaître division mécanique contractuel** - (...) et autoriser la signature de tout document donnant effet à la présente.

D'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

Adoptée

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Au cours de la période de questions allouée au début de la séance ordinaire, des questions ont été adressées aux membres du conseil par les citoyens présents et se résument comme suit :

Madame Diane Dubois

- Collecte des vidanges sur le chemin de la Côte Sud à l'est du boulevard de la Grande-Allée;
- Demande de paver terrasse Filion jusqu'au ponceau;
- Accumulation de pierres sur le bord de terrasse Filion.

Monsieur Martin Drapeau

- Trois (3) questions au sujet de la façon dont ses propos tenus à la période de question de mai 2009 ont été rapportés au procès-verbal;
- Demande au conseil de reconsidérer la tradition de rapporter les questions des citoyens au procès-verbal des séances;

Madame Marlène Côté

- Intentions du conseil quant au projet AccelLAB (élevage porcin en zone agricole)

Monsieur Marcel Caron

- Dépôt d'une pétition contre le projet AccelLAB;

Monsieur Denis Marotte

- Signalisation directionnelle de l'échangeur A/15 et A/640 déficient.

La période de questions a été d'une durée de 19 minutes.

RÉSOLUTION 2010-06-337
PROCÈS-VERBAUX – SÉANCES DU CONSEIL

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mai 2010 et du procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 mai 2010.

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-05-338
RÈGLEMENT RV-753-263 - SECOND PROJET - ADOPTION

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'adopter le second Projet de règlement RV-753-263 modifiant le Règlement de zonage RV-753 afin d'établir les catégories d'établissement avec ou sans spectacle permises dans les zones industrielles et de préciser les usages et normes spécifiques dans la zone I-1 404.

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-06-339
RÈGLEMENT RV-753-264 - SECOND PROJET - ADOPTION

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'adopter le second Projet de règlement RV-753-264 modifiant le Règlement de zonage RV-753 ayant trait aux dispositions particulières aux postes d'essence.

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-06-340
RÈGLEMENT RV-755-15 - ADOPTION

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'adopter le Règlement RV-755-15 modifiant le règlement de construction RV-755 ayant trait à l'agrandissement sur pieux d'une résidence.

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-06-341
RÈGLEMENT RV-1240-27 - ADOPTION

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'adopter le Règlement RV-1240-27 modifiant le Règlement RV-1240 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale par l'ajout de conditions particulières à l'agrandissement sur pieux d'une résidence.

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-06-342
RÈGLEMENT RV-1478 - ADOPTION

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'adopter le Règlement RV-1478 décrétant des travaux du pont d'étagement de la route 344 à l'intersection de l'autoroute 13 et leur financement par emprunt. Le règlement autorise un emprunt de 125 000 \$ pour la réalisation du projet.

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-06-343
RÈGLEMENT RV-1479 - ADOPTION

PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'adopter le Règlement RV-1479 décrétant des travaux d'aménagement des terrains synthétiques de soccer-football au parc Jean-Jacques-Rousseau et au parc Régional et leur financement par emprunt. Le règlement autorise un emprunt de 6 380 000 \$ pour la réalisation du projet.

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-06-344
RÈGLEMENT RV-753-265 - PREMIER PROJET- ADOPTION

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'adopter le premier Projet de règlement RV-753-265 modifiant le Règlement de zonage RV-753 ayant trait aux dispositions particulières aux bureaux de professionnels dans la zone I-2 462.

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-06-345
RÈGLEMENT RV-753-264 - AVIS DE MOTION

Madame la conseillère Christine Beaudette donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-753-264 modifiant le Règlement de zonage RV-753 ayant trait aux dispositions particulières aux postes d'essence.

RÉSOLUTION 2010-06-346
RÈGLEMENT RV-1480 - AVIS DE MOTION

Monsieur le conseiller Patrick Thifault donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1480 décrétant des travaux d'élargissement du boulevard de la Grande-Allée et l'aménagement de pistes cyclables et leur financement par emprunt.

RÉSOLUTION 2010-06-347
RÈGLEMENT RV-1481 - AVIS DE MOTION

Monsieur le conseiller Daniel Kaeser donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1481 pourvoyant aux honoraires professionnels pour la préparation d'études pour le projet du « Centre de création-production-diffusion de Boisbriand » et leur financement par emprunt.

RÉSOLUTION 2010-06-348
DÉPÔT DE LA LISTE DES AUTORISATIONS DE DÉPENSES

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'accuser réception du dépôt de la liste des autorisations de dépenses approuvées par le directeur général et les directeurs de service, pour la période du 22 avril 2010 au 19 mai 2010 conformément au Règlement RV-805.

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-06-349
SOMMAIRE MENSUEL DES DÉBOURSÉS

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

Acceptation du sommaire mensuel des déboursés pour la période du 16 avril 2010 au 15 mai 2010:

DÉTAILS	MONTANTS (\$)	TOTAUX (\$)
Activités financières de fonctionnement	3 284 818,97	
Activités financières d'investissement	85 316,87	
Total des chèques fournisseurs		3 370 135,84
Salaires – Dépenses	720 118,80	
Salaires - Déductions	(259 727,98)	
Total des salaires nets		460 390,82
GRAND TOTAL DES ACTIVITÉS		3 830 526,66

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-06-350
LISTE DES CERTIFICATS DE PAIEMENT**

PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'accepter la liste des certificats de paiement, telle que préparée par le Service du génie, du 17 mai 2010, révisée le 18 mai 2010, montrant un total de 243 356,62 \$.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-06-351
EMPRUNTS TEMPORAIRES**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'autoriser le trésorier de la Ville à effectuer des emprunts temporaires jusqu'à concurrence du montant autorisé des règlements approuvés par la ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire au cours du mois de mai 2010, à savoir :

A) RV-1474 : Règlement RV-1474 prévoyant une étude sur les sites d'infiltration des branchements sanitaires privés dans le réseau d'égout pluvial.

B) RV-1475 : Règlement RV-1475 décrétant des travaux dans les postes de pompage d'eaux et à l'usine d'épuration pour l'année 2010 et leur financement par emprunt.

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-06-352

**SOUSSIONS – PROCÈS-VERBAL D'OUVERTURE DES
SOUSSIONS – ENTRETIEN ET MAINTENANCE DE L'ARÉNA -
CONTRAT 2010-1133**

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'accuser réception du procès-verbal d'ouverture des soumissions pour l'entretien et la maintenance de l'aréna, tel que dressé par la greffière, en date du 11 mai 2010, Contrat 2010-1133.

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-06-353

**SOUSSIONS – ENTRETIEN ET MAINTENANCE DE L'ARÉNA -
CONTRAT 2010-1133**

ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres public, la Ville a reçu trois soumissions pour l'entretien et la maintenance de l'aréna, à savoir :

Service d'Entretien M.C.Y. inc. 36, carré Lionel-Groulx Blainville (Québec) J7C 3S4	Option	Grand total des glaces numéros 1 et 2 (taxes incluses)
	Option 1 (12 mois)	186 243,76 \$
	Option 2 (24 mois)	372 487,52 \$
	Option 3 (36 mois)	558 731,28 \$

Sogep inc. 375, boulevard Roland-Therrien Bureau 400 Longueuil (Québec) J4H 4A6	Option	Grand total des glaces numéros 1 et 2 (taxes incluses)
	Option 1 (12 mois)	244 374,38 \$
	Option 2 (24 mois)	480 283,12 \$
	Option 3 (36 mois)	704 678,64 \$

Sodem inc. 640, rue Saint-Paul Ouest, 5 ^e étage Montréal (Québec) H3C 1L9	Option	Grand total des glaces numéros 1 et 2 (taxes incluses)
	Option 1 (12 mois)	290 935,32 \$
	Option 2 (24 mois)	559 634,24 \$
	Option 3 (36 mois)	807 564,18 \$

ATTENDU qu'à la suite de cette demande, les offres reçues ont été analysées par monsieur Camil Adam, directeur du Service des travaux publics.

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'accepter l'offre de Services d'entretien M.C.Y. inc., selon l'option 2 pour une période de deux ans, soit du 16 juin 2010 au 15 juin 2012, au montant de 372 487,52 \$, taxes incluses, pour l'entretien et la maintenance de l'aréna - Contrat 2010-1133.

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-06-354
SOUSSIONS – PROCÈS-VERBAL D'OUVERTURE DES
SOUSSIONS – TRAVAUX DE BORDURES ET DE PAVAGE SUR LA
RUE JEAN-PIERRE-FERLAND, TRONÇON III - CONTRAT 2010-1140 -
RÈGLEMENT RV-1450

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'accuser réception du procès-verbal d'ouverture des soumissions pour les travaux de bordures et de pavage sur la rue Jean-Pierre-Ferland, tronçon III, tel que dressé par la greffière en date du 25 mai 2010 - Contrat 2010-1140 - Règlement RV-1450.

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-06-355
SOUSSIONS – TRAVAUX DE BORDURES ET DE PAVAGE SUR LA
RUE JEAN-PIERRE-FERLAND, TRONÇON III - CONTRAT 2010-1140 -
RÈGLEMENT RV-1450

ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres public, la Ville a reçu huit soumissions pour les travaux de bordures et de pavage sur la rue Jean-Pierre-Ferland, tronçon III, à savoir :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
Les Entreprises Guy Desjardins inc. 944, St-Camille St-Jérôme (Québec) J5L 2K6	37 504,36 \$
Asphalte Desjardins inc. 3030, Anderson Terrebonne (Québec) J6Y 1W1	41 670,71 \$
Asphalte, Béton, Carrières Rive-Nord inc. 5605, route Arthur-Sauvé Casier postal 3390 Mirabel (Québec) J7N 2R4	45 780,97 \$
J. Dufresne Asphalte Itée 5368, boulevard Cléroux Laval (Québec) H7T 2E9	46 239,24 \$
Construction Anor (1992) inc. 3477, Montée Gagnon Terrebonne (Québec) J6Y 1K8	47 034,43 \$
Entreprise de Pavage Dion inc. 20855, chemin de la Côte-Nord Boisbriand (Québec) J7E 4H5	47 585,28 \$
Louisbourg SBC, division Simard-Beaudry Construction 4125, autoroute des Laurentides Laval (Québec) H7L 5W5	50 916,50 \$
Pavage des Moulins inc. 1036, rue Nationale Terrebonne (Québec) J6W 6B4	52 568,71 \$

ATTENDU qu'à la suite de cette demande, les offres reçues ont été analysées par monsieur André Lapointe, directeur du Service du génie, lequel a relevé une erreur de calcul à la plus basse soumission, laquelle ne modifie en rien l'ordre des soumissions.

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'accepter l'offre de Les entreprises Guy Desjardins inc., au montant de 40 890,62 \$, taxes incluses, pour les travaux de bordures et de pavage sur la rue Jean-Pierre-Ferland, tronçon III - Contrat 2010-1140 - Règlement RV-1450.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-06-356
SOUMISSIONS – PROCÈS-VERBAL D’OUVERTURE DES
SOUMISSIONS – MANUTENTION, ÉVACUATION ET TRANSPORT DES
CONTENEURS DES BOUES DE L’USINE D’ÉPURATION - CONTRAT
2010-1141**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D’accuser réception du procès-verbal d’ouverture des soumissions pour la manutention, l’évacuation et le transport des conteneurs des boues de l’usine d’épuration, tel que dressé par la greffière adjointe en date du 1^{er} juin 2010 - Contrat 2010-1141.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-06-357
SOUMISSIONS – MANUTENTION, ÉVACUATION ET TRANSPORT DES
CONTENEURS DES BOUES DE L’USINE D’ÉPURATION - CONTRAT
2010-1141**

ATTENDU qu’à la suite d’un appel d’offres public, la Ville a reçu une seule soumission pour la manutention, l’évacuation et le transport des conteneurs des boues de l’usine d’épuration, à savoir :

NOM ET ADRESSE DU SOUMISSIONNAIRE	MONTANT (taxes incluses)
BFI Canada inc. 4141, boulevard de la Grande-Allée Boisbriand (Québec) J7H 1M7	181 977,07 \$

ATTENDU qu’à la suite de cette demande, l’offre reçue a été analysée par monsieur André Lapointe, directeur du Service du génie, lequel a relevé une erreur de calcul à la soumission, laquelle modifie légèrement le montant total de celle-ci.

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D’accepter l’offre de BFI Canada inc., au prix révisé de 182 044,80 \$, taxes incluses, pour la manutention, l’évacuation et le transport des conteneurs des boues de l’usine d’épuration, pour une période de sept mois - Contrat 2010-1141.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-06-358
SOUMISSIONS – PROCÈS-VERBAL D’OUVERTURE DES
SOUMISSIONS – ENTRETIEN DU RÉSEAU D’ÉCLAIRAGE DES RUES -
CONTRAT 2010-1136**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D’accuser réception du procès-verbal d’ouverture des soumissions, tel que dressé par la greffière en date du 18 mai 2010, pour l’entretien du réseau d’éclairage des rues - Contrat 2010-1136.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-06-359
SOUMISSIONS - ENTRETIEN DU RÉSEAU D’ÉCLAIRAGE DES RUES -
CONTRAT 2010-1136**

ATTENDU qu’à la suite d’un appel d’offres sur invitation, la Ville a reçu deux soumissions pour l’entretien du réseau d’éclairage des rues, à savoir :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
Laurin & Laurin (1991) inc. 4500, boulevard de la Grande-Allée Boisbriand (Québec) J7H 1R9	33 246,74 \$
Lumidaire inc. 435-A, boulevard Industriel St-Eustache (Québec) J7R 5R3	36 629,07 \$

ATTENDU qu’à la suite de cette demande, les offres reçues ont été analysées par monsieur Camil Adam, directeur du Service des travaux publics.

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D’accepter l’offre de Laurin, Laurin (1991) inc., au montant de 33 246,74 \$, taxes incluses, pour une période d’une année soit du 4 juin 2010 au 3 juin 2011 pour l’entretien du réseau d’éclairage des rues - Contrat 2010-1136.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-06-360
SOUSSIONS – PROCÈS-VERBAL D’OUVERTURE DES
SOUSSIONS – ACQUISITION D’UN CAMION FORD E-250, 2010**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D’accuser réception du procès-verbal d’ouverture des soumissions, tel que dressé par monsieur Camil Adam, directeur du Service des travaux publics, en date du 25 mai 2010, pour l’acquisition d’un camion Ford E-250, 2010.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-06-361
SOUSSIONS - ACQUISITION D’UN CAMION FORD E-250, 2010**

ATTENDU qu’à la suite d’un appel d’offres sur invitation, la Ville a reçu trois soumissions pour l’acquisition d’un camion Ford , à savoir :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
Des Laurentides Ford inc. Saint-Jérôme	32 733,75 \$
Circuit Ford Lincoln Montréal-Nord	33 887,33 \$
Des Seigneurs Ford Terrebonne	36 592,95 \$

ATTENDU qu’à la suite de cette demande, les offres reçues ont été analysées par monsieur Camil Adam, directeur du Service des travaux publics.

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D’accepter l’offre de Des Laurentides Ford inc., au montant de 32 733,75 \$, taxes incluses, pour l’acquisition d’un camion Ford E-250, 2010.

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-06-362
SOUSSIONS – PROCÈS-VERBAL D’OUVERTURE DES
SOUSSIONS – SERVICES PROFESSIONNELS D’INGÉNIERIE POUR
LA PRÉPARATION DES PLANS ET DEVIS AINSI QUE POUR LA
SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (2)
SURFACES DE JEU SYNTHÉTIQUES MULTISPORTS - CONTRAT 2010-
1139-1 - RÈGLEMENT RV-1479

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

D'accuser réception du procès-verbal d'ouverture des soumissions, tel que dressé par la greffière en date du 27 mai 2010, ainsi que du rapport du comité de sélection du 1^{er} juin 2010, pour les services professionnels d'ingénierie pour la préparation des plans et devis ainsi que pour la surveillance des travaux de construction de deux (2) surfaces de jeu synthétiques multisports (pour des activités telles que le soccer et le football) - Contrat 2010-1139-1 - Règlement RV-1479.

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-06-363
SOUSSIONS - SERVICES PROFESSIONNELS D’INGÉNIERIE POUR
LA PRÉPARATION DES PLANS ET DEVIS AINSI QUE POUR LA
SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (2)
SURFACES DE JEU SYNTHÉTIQUES MULTISPORTS - CONTRAT 2010-
1139-1 - RÈGLEMENT RV-1479

ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres public, la Ville a reçu six soumissions pour les services professionnels d'ingénierie pour la préparation des plans et devis ainsi que pour la surveillance des travaux de construction de deux (2) surfaces de jeu synthétiques multisports (pour des activités telles que le soccer et le football), tel que dressé par la greffière en date du 27 mai 2010.

ATTENDU que ces offres ont été analysées le 1^{er} juin 2010 par les membres du Comité de sélection nommés par la résolution 2010-03-150, le tout conformément à la grille de pondération et aux critères ;

ATTENDU que le Comité de sélection recommande l'acceptation de la soumission de la firme Dessau ayant obtenu le meilleur pointage final, le tout selon le rapport de Me Lucie Mongeau, secrétaire du comité, du 1^{er} juin 2010.

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

D'adjuger le contrat pour les services professionnels d'ingénierie pour la préparation des plans et devis ainsi que pour la surveillance des travaux de construction de deux (2) surfaces de jeu synthétiques multisports (pour des activités telles que le soccer et le football) à la firme Dessau, ayant obtenu le meilleur pointage final, au montant de 174 956,25 \$ taxes incluses, le tout selon le rapport de Me Lucie Mongeau, secrétaire du comité, du 1^{er} juin 2010.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-06-364
SOUSSIONS – PROCÈS-VERBAL D'OUVERTURE DES
SOUSSIONS – SERVICES PROFESSIONNELS D'EXPLOITATION DE
L'USINE D'ÉPURATION, DE STATIONS DE DISTRIBUTION D'EAU
POTABLE ET DE STATIONS DE POMPAGE AINSI QUE LE SUIVI DE
L'ÉCHANTILLONNAGE INDUSTRIEL - CONTRAT 2010-1138**

PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'accuser réception du procès-verbal d'ouverture des soumissions, tel que dressé par la greffière en date du 18 mai 2010, ainsi que du rapport du comité de sélection du 20 mai 2010, pour les soumissions reçues pour les services professionnels d'exploitation de l'usine d'épuration, de stations de distribution d'eau potable et de stations de pompage ainsi que le suivi de l'échantillonnage industriel - Contrat 2010-1138.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-06-365
SOUSSIONS - SERVICES PROFESSIONNELS D'EXPLOITATION DE
L'USINE D'ÉPURATION, DE STATIONS DE DISTRIBUTION D'EAU
POTABLE ET DE STATIONS DE POMPAGE AINSI QUE LE SUIVI DE
L'ÉCHANTILLONNAGE INDUSTRIEL - CONTRAT 2010-1138**

ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres public, la Ville a reçu deux soumissions pour les services professionnels d'exploitation de l'usine d'épuration, de stations de distribution d'eau potable et de stations de pompage ainsi que le suivi de l'échantillonnage industriel, tel que dressé par la greffière en date du 18 mai 2010.

ATTENDU que ces offres ont été analysées le 20 mai 2010 par les membres du Comité de sélection nommés par la résolution 2010-03-150, le tout conformément à la grille de pondération et aux critères ;

ATTENDU que le Comité de sélection recommande l'acceptation de la soumission de la firme Simo Management inc. ayant obtenu le meilleur pointage final, le tout selon le rapport de Me Lucie Mongeau, secrétaire du comité, du 20 mai 2010.

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'adjuger le contrat pour les services professionnels d'exploitation de l'usine d'épuration, de stations de distribution d'eau potable et de stations de pompage ainsi que le suivi de l'échantillonnage industriel à la firme Simo Management inc., ayant obtenu le meilleur pointage final, au montant de 3 685 183,64 \$ taxes incluses, pour une période de 5 ans, soit du 1^{er} juin 2010 au 31 mai 2015, le tout selon le rapport de Me Lucie Mongeau, secrétaire du comité, du 20 mai 2010.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-06-366
DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER DU TRÉSORIER DE LA VILLE ET DU
RAPPORT DES VÉRIFICATEURS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2009**

Avant de procéder au dépôt du rapport financier de l'exercice 2009, madame la mairesse adresse une allocution sur les résultats de l'exercice.

Conformément à l'article 105.1 de la Loi sur les cités et villes, le trésorier de la Ville, monsieur André Drainville, dépose le rapport financier et le rapport des vérificateurs Amyot Gélinas, comptables agréés, transmis en vertu de l'article 108.3 de cette même loi pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2009.

Des copies du résumé ont été distribuées dans la salle pour les citoyens présents.

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'accuser réception du dépôt du rapport financier du trésorier et du rapport du vérificateur pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2009.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-06-367
COMMISSION DE LA CONSULTATION PUBLIQUE - PROJET
D'IMPLANTATION D'UN NOUVEAU LIEU D'ÉLEVAGE PORCIN - DÉPÔT
DU RAPPORT DE LA COMMISSION ET RECOMMANDATIONS**

ATTENDU que la compagnie AccelLAB est une entreprise établie à Boisbriand depuis plusieurs années;

ATTENDU que les activités d'AccelLAB visent principalement la réalisation d'études dans le but de vérifier la sécurité et l'efficacité d'implants cardiaques et orthopédiques avant leur utilisation chez l'humain;

ATTENDU que dans le cadre de ses activités, AccelLAB héberge des animaux;

ATTENDU que compte tenu de l'accroissement de ses activités, AccelLAB souhaite déménager ses installations d'élevage;

ATTENDU que AccelLAB a déposé à la Ville de Boisbriand une demande de permis pour la construction d'un bâtiment d'élevage sur le lot 2 502 783 du cadastre du Québec situé au 3800, chemin de la Rivière-Cachée;

ATTENDU que le bâtiment d'élevage faisant l'objet de la demande de permis déposée par AccelLab doit entre autres contenir 400 porcs;

ATTENDU que l'hébergement d'animaux est un usage permis dans la zone agricole où est située la propriété;

ATTENDU que le 29 janvier 2010, AccelLAB a obtenu du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs un certificat d'autorisation concernant l'implantation de ces installations d'élevage;

ATTENDU que conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, la demande de permis de construction relative à l'implantation d'un lieu d'élevage porcin doit être soumise à la consultation publique;

ATTENDU que conformément à la Loi, une commission de consultation publique composée de membres du conseil s'est vue confier le mandat de tenir la consultation publique sur le projet d'élevage porcin;

ATTENDU que l'ensemble du processus de consultation s'est déroulé du 17 mars au 22 avril 2010;

ATTENDU qu'une assemblée publique de consultation a été tenue le 7 avril 2010 à laquelle les citoyens ont assisté en grand nombre et au cours de laquelle, les intéressés ont posé de nombreuses questions et ont fait part de leurs commentaires et opinions à la commission;

ATTENDU que suite à la consultation publique, la commission a rédigé un rapport de consultation;

ATTENDU que l'article 165.4.13 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* énonce spécifiquement et de manière exhaustive les cinq conditions qui peuvent être imposées par le conseil municipal à l'établissement d'un élevage porcin;

ATTENDU que les membres de la commission ont jugé opportun de recommander au conseil d'assujettir l'émission du permis aux cinq conditions autorisées aux termes de la Loi;

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'adopter le rapport de consultation de la commission de la consultation publique ayant trait au projet d'implantation d'un nouveau lieu d'élevage porcin au 3800 chemin de la Rivière-cachée à Boisbriand;

D'assujettir la délivrance du permis de construction pour l'implantation d'un bâtiment d'élevage devant contenir un maximum de 400 porcs sur la propriété située au 3800, chemin de la Rivière-Cachée, Ville de Boisbriand, sur le lot 2 502 783 du cadastre du Québec aux conditions suivantes :

Le recouvrement de la structure d'entreposage du lisier :

1° le réservoir de stockage du lisier doit être couvert et construit de béton armé étanche conçu pour résister aux multiples charges exercées. Pour assurer l'étanchéité du réservoir, le promoteur doit tenir compte, dans le choix des matériaux et de l'emplacement du réservoir, des secousses de dynamitage de la carrière située à proximité;

2° les opérations de pompage du lisier du réservoir vers le camion-citerne doivent être effectuées dans un bâtiment fermé muni d'un système de filtration adéquat de manière à diminuer substantiellement les odeurs inhérentes à ces opérations;

L'incorporation du lisier au sol :

3° tout épandage de lisier provenant des opérations du promoteur doit être fait à l'extérieur du territoire de la Ville de Boisbriand;

4° l'épandage du lisier provenant des opérations du promoteur doit être fait de manière à assurer, dans un délai maximal de 24 heures, l'incorporation du lisier au sol chaque fois qu'il est possible de le faire sans nuire aux cultures;

Les distances séparatrices adaptées :

5° doivent être respectées, entre le bâtiment servant à l'élevage porcin et les usages non agricoles, les distances séparatrices minimales suivantes : un minimum de 297 mètres de la maison la plus près et un minimum de 588 mètres du périmètre d'urbanisation de la Ville;

L'installation d'un écran brise-odeurs :

6° un écran brise-odeurs aux endroits clairsemés du pourtour du terrain, formé d'une butte et d'une haie de conifères sur sa partie supérieure en respect des objectifs et critères du règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale de la Ville doit être aménagé;

7° le couvert forestier doit être conservé sur toute la portion de terrain non aménagée;

Les équipements destinés à économiser l'eau :

8° les ouvrages ou bâtiments reliés aux services municipaux d'aqueduc et d'égouts doivent être munis d'un compteur d'eau et d'un regard d'échantillonnage conformément à la réglementation municipale.

D'imposer l'amende minimale prévue à l'article 369 de la *Loi sur les cités et villes* soit, pour une première infraction à l'une ou l'autre des conditions, de 500 \$ si le contrevenant est une personne physique ou de 1 000 \$ s'il est une personne morale; et pour une récidive, le montant minimal de 1 000 \$ si le contrevenant est une personne physique et de 2 000 \$ si le contrevenant est une personne morale.

Votent en faveur : la conseillère Christine Beaudette et les conseillers Gilles Sauriol, Patrick Thifault, Daniel Kaeser et Denis Hébert;

Votent contre : la conseillère Lyne Levert et les conseillers Mario Lavallée et David McKinley;

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-06-368
COMMISSION DE LA CONSULTATION PUBLIQUE - PROJET
D'IMPLANTATION D'UN NOUVEAU LIEU D'ÉLEVAGE PORCIN -
AUTORISER LA SIGNATURE D'UNE ENTENTE AVEC ACCELLAB

ATTENDU que AccelLAB désire déménager ses animaleries sur le lot 2 502 783 du cadastre du Québec, situé au 3800, chemin de la Rivière-Cachée, à Boisbriand;

ATTENDU que dans ces installations d'élevage, AccelLAB envisage l'hébergement d'un maximum de 400 porcs;

ATTENDU que l'hébergement d'animaux est un usage permis dans la zone agricole où est située cette propriété;

ATTENDU que AccelLAB a obtenu, le 29 janvier 2010, du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs un certificat d'autorisation;

ATTENDU que conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, la Ville de Boisbriand a procédé à une consultation publique en regard de la demande d'implantation d'un élevage porcin;

ATTENDU que, dans le cadre du processus de consultation, les citoyens et les représentants de la Ville de Lachute ont fait part de leurs commentaires et questions à la commission de la consultation publique;

ATTENDU qu'au cours de la consultation publique, les représentants d'AccelLAB ont présenté leur projet d'élevage et ont répondu à plusieurs questions;

ATTENDU qu'au cours de ce processus, les représentants d'AccelLAB et du propriétaire ont pris divers engagements auprès de la population et de la Ville visant à assurer une cohabitation harmonieuse entre les installations d'élevage et le voisinage;

ATTENDU cependant que la Loi limite les pouvoirs de la Ville en regard des conditions pouvant être imposées dans le cadre de l'émission d'un permis relatif à un bâtiment d'élevage porcin;

ATTENDU que la Ville, à la suite des recommandations de la commission de consultation publique, a jugé opportun d'imposer toutes les conditions autorisées par la Loi;

ATTENDU qu'en plus des conditions autorisées par la Loi, AccelLAB et le propriétaire du terrain consentent à souscrire divers engagements auprès de la population et de la Ville;

ATTENDU qu'à cette fin, les représentants d'AccelLAB et du propriétaire se sont entendus avec la Ville de Boisbriand relativement aux engagements à être respectés aux termes d'une entente visant à régir l'exploitation des installations d'élevage;

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'approuver le projet d'entente signé par AccelLAB et le propriétaire du terrain dont copie a été remise aux membres du conseil.

D'autoriser les personnes suivantes à signer au nom de la Ville, l'entente consignant les engagements d'AccelLAB et du propriétaire relativement à l'exploitation d'un lieu d'élevage porcin situé au 3800, chemin de la Rivière-Cachée, à Boisbriand, sur le lot 2 502 783 du cadastre du Québec, à savoir :

- la mairesse, madame Marlene Cordato ou en son absence le maire suppléant;
- la greffière ou en son absence, la greffière adjointe.

Votent en faveur : la conseillère Christine Beaudette et les conseillers Gilles Sauriol, Patrick Thifault, Daniel Kaeser et Denis Hébert;

Votent contre : la conseillère Lyne Levert et les conseillers Mario Lavallée et David McKinley;

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-06-369
PROJET D'IMPLANTATION D'UN NOUVEAU LIEU D'ÉLEVAGE PORCIN
- DEMANDE DE RÉGLEMENTATION À LA MRC**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

DE demander à la MRC Thérèse-De Blainville de réglementer de façon à prohiber l'implantation des élevages porcins sur le territoire de la Ville de Boisbriand.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-06-370
COMMISSION SUR L'ÉTHIQUE ET LA DÉONTOLOGIE - RÈGLES DE
PROCÉDURES**

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

DE reporter à une séance ultérieure l'adoption des règles de procédures de la Commission sur l'éthique et la déontologie de la Ville, telle commission étant créée en vertu du Règlement RV-1190.

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-06-371

TRAVAUX DE TRANSFORMATION DU TERRAIN DE SOCCER-FOOTBALL AU PARC JEAN-JACQUES-ROUSSEAU - ENGAGEMENT DE LA VILLE SIGNATURE D'UN PROTOCOLE D'ENTENTE

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'autoriser la mairesse ou le maire suppléant ainsi que la greffière ou la greffière adjointe à signer un protocole d'entente avec le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) relatif à l'octroi d'une aide financière dans le cadre Programme d'infrastructures des loisirs pour le projet de transformation d'un terrain de soccer-football au parc Jean-Jacques-Rousseau (dossier no 809129).

DE s'engager à payer notre part des coûts admissibles au projet ainsi que les coûts d'exploitation continue du projet.

DE s'engager à respecter les conditions du versement de l'aide financière énoncées au protocole d'entente.

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-06-372

TRAVAUX DE TRANSFORMATION D'UN TERRAIN DE SOCCER-FOOTBALL AU PARC RÉGIONAL - SIGNATURE D'UN PROTOCOLE D'ENTENTE

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

D'autoriser la mairesse ou le maire suppléant ainsi que la greffière ou la greffière adjointe à signer un protocole d'entente avec le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) relatif à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du sous-volet 1.3 du Fonds chantiers Canada-Québec relatif au projet de transformation d'un terrain de soccer-football au parc Régional (dossier no 810407).

DE s'engager à payer notre part des coûts admissibles au projet ainsi que les coûts d'exploitation continue du projet.

DE s'engager à respecter les conditions du versement de l'aide financière énoncées au protocole d'entente.

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-06-373
AUTORISATION - VENTE DU SCHISTE DU BIOFILTRE USAGÉ À LA
VILLE DE SAINT-EUSTACHE

PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'autoriser la vente de gré à gré du schiste du biofiltre usagé de l'usine d'épuration de la Ville en faveur de la Ville de Saint-Eustache pour une somme de 30 000 \$, le tout selon des conditions énumérées au rapport de monsieur André Lapointe, du 18 mai 2010.

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-06-374
AUTORISATION - ENTENTE DE DÉLÉGATION DE POUVOIR POUR
PROCÉDER À UN APPEL D'OFFRES ET À L'OCTROI DU CONTRAT
POUR LE SERVICE DE CONTRÔLE ANIMAL

CONSIDÉRANT que la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville (la Régie) est responsable de l'application des dispositions relatives aux animaux contenues au *Règlement RV-1355-2 sur la qualité de vie de la Ville de Boisbriand* et des règlements semblables des autres villes membres de la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville;

CONSIDÉRANT qu'il est souhaitable que toutes les activités relatives au contrôle animal soient coordonnées par la Régie pour des fins d'uniformité et d'efficacité;

CONSIDÉRANT les articles 29.5 et 29.6 de la *Loi sur les cités et villes*;

CONSIDÉRANT l'article 38 du Règlement sur la qualité de vie de la Ville de Boisbriand;

PAR CONSÉQUENT, IL EST :
PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

DE déléguer à la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville le pouvoir de procéder à un appel d'offres au nom de la Ville de Boisbriand et des autres villes membres de la Régie pour le service de contrôle animal sur le territoire;

DE consentir à ce que l'acceptation de la soumission par la Régie lie la Ville de Boisbriand au soumissionnaire retenu.

DE déléguer la responsabilité de l'application des dispositions sur le contrôle animal du *Règlement RV-1355-2 sur la qualité de vie de la Ville de Boisbriand*, à la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville et/ou tout agent ou mandataire qu'elle désignera.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-06-375
RÈGLEMENT D'UNE RÉCLAMATION**

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'autoriser le trésorier à verser la somme de 1 000 \$ à monsieur Ronald Charron, suite à un événement survenu le 9 décembre 2009 et ayant causé des blessures corporelles au requérant, cette somme étant affectée au code budgétaire 02 194 00 995.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-06-376
LOCATION D'HEURES DE GLACE - SAISON 2010-2011 - VILLE DE
SAINT-EUSTACHE**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'établir le tarif pour la location de glace pour la saison 2010-2011 à la Ville de Saint-Eustache à 160 \$ l'heure, le tout selon le rapport de monsieur Denis Bolduc, du 18 mai 2010.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-06-377
SIGNATURE D'UN ACTE DE SERVITUDE - LE GROUPE JEAN COUTU
(PJC) INC.**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

Autoriser la signature d'un acte de servitude à intervenir avec Le Groupe Jean Coutu (PJC) inc., à savoir :

Servitude de passage en faveur de Le Groupe Jean Coutu (PJC) inc. :

- Lot 2 107 055 Ptie du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne, d'une superficie de 47,8 mètres carrés.

Servitude de stationnement réciproque entre la Ville et Le Groupe Jean Coutu (PJC) inc. :

- Lot 2 107 055 Ptie du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne, d'une superficie de 900,1 mètres carrés;
- Lot 2 107 329 Ptie du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne, d'une superficie de 1 193,4 mètres carrés;

le tout selon les termes et conditions énoncés au projet d'acte de servitude préparé par Me Michel Turgeon, notaire.

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-06-378

CESSION DES LOTS 4 223 547, 4 318 615, 4 222 542, 4 222 543 ET 4 281 726 (EMPRISES DE RUES ET PARCS) - MONTONI BOISBRIAND S.E.C.

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'autoriser la mairesse ou le maire suppléant ainsi que la greffière ou la greffière adjointe à signer un acte comprenant la cession de rues des lots 4 223 547, 4 318 615, 4 222 542, 4 222 543 et 4 281 726 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne, étant l'emprise de la rue Ambroise-Lafortune et partie de la rue Doris-Lussier ainsi que la cession pour parcs et terrains de jeux due en vertu du permis de lotissement numéro 2008-00085, le tout selon les termes et conditions contenus à l'acte de cession préparé par Me Sylvie Lafond, notaire, pour le compte de Montoni Boisbriand s.e.c.

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-06-379

SIGNATURE D'UN ACTE DE RADIATION - LOT 4 222 552 - MONTONI BOISBRIAND S.E.C.

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

Autoriser la mairesse ou le maire suppléant ainsi que la greffière ou la greffière adjointe à signer un acte de radiation de l'avis du bail emphytéotique publié le 25 novembre 2009, sous le numéro 16 749 586, contre le lot 4 222 552 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne, celui-ci ayant été déplacé sur le lot 4 430 873 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne, préparé par Me Sylvie Lafond, notaire pour le compte de Montoni Boisbriand s.e.c.

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-06-380

ACQUISITION DE GRÉ À GRÉ OU PAR VOIE D'EXPROPRIATION - PROJET APPARTEMENTS ROSA BLANDA

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

D'autoriser l'acquisition de gré à gré ou par voie d'expropriation du lot 3 173 425, propriété de Immeubles Marché Boisbriand inc., ce terrain étant requis pour la construction d'un établissement couvert par le Programme Accès-logis administré par la Communauté métropolitaine de Montréal;

DE mandater l'étude Prévost Fortin D'Aoust à tenter toutes les procédures nécessaires pour l'expropriation le cas échéant ;

D'autoriser la mairesse ou le maire suppléant ainsi que la greffière ou la greffière adjointe à signer tout document donnant effet à la présente.

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-06-381
SIGNATURE D'UN ACTE DE SERVITUDE D'ACCÈS - VIDÉOTRON

PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'accorder à Vidéotron ltée une servitude de passage et d'entretien des équipements sur deux parcelles du lot 2 109 218, et sur une parcelle du lot 2 109 220 en considération d'une somme forfaitaire de 5 947,43 \$ et selon les termes et conditions énumérés à l'acte de servitude préparé par Me Lucie Boulanger, notaire;

D'autoriser la mairesse ou le maire suppléant ainsi que la greffière ou la greffière adjointe à signer tout document donnant effet à la présente.

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-06-382
RESTRICTION DE L'UTILISATION DE L'EAU POTABLE - DÉCRET 2010-01

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'entériner le décret 2010-01 de la mairesse décrétant l'interdiction de l'arrosage à compter de 0 h 01, le 27 mai 2010. Ce décret ayant été ordonné en vertu du Règlement RV-1355-2 sur la qualité de vie pour les cas de pénurie d'eau.

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-06-383
CIT LAURENTIDES - RÉÉVALUATION DES CIRCUITS D'AUTOBUS ET DÉPLACEMENT

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'accepter les deux propositions soumises par le CIT Laurentides pour l'amélioration du service de transport en commun sur le territoire de la Ville, soit :

- Pour le service local circuit bidirectionnel en boucle;
- Pour le service régional circuit express vers le Métro Montmorency sur le boulevard de la Grande-Allée et sur le chemin de la Grande-Côte.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-06-384
COLLOQUE DE FORMATION**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'autoriser madame Dianne Grenier, greffière à la Cour municipale, à assister au colloque de formation de l'Association des greffiers des cours municipales du Québec, devant avoir lieu à Gatineau, les 6, 7 et 8 octobre 2010.

D'autoriser le remboursement de ses dépenses sur présentation d'un état appuyé des pièces justificatives.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-06-385
COLLOQUE DE FORMATION**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'autoriser madame la mairesse Marlene Cordato et les conseillers messieurs Daniel Kaeser et David McKinley à assister au colloque annuel de la Fondation Rues principales, devant avoir lieu à Québec, le 29 septembre 2010.

D'autoriser le remboursement de ses dépenses sur présentation d'un état appuyé des pièces justificatives.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-06-386
COLLOQUE DE FORMATION**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'autoriser madame la mairesse Marlene Cordato, la conseillère Christine Beaudette et le conseiller Denis Hébert à assister à la formation « La communication, la mobilisation et la consolidation, c'est du bonbon ! » offerte par le Forum jeunesse des Laurentides, devant se tenir à Sainte-Agathe-des-Monts, le 9 juin 2010.

D'autoriser le remboursement de ses dépenses sur présentation d'un état appuyé des pièces justificatives.

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-06-387
SIGNALISATION

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

D'autoriser le Service des travaux publics à procéder à l'installation de deux panneaux « Stationnement interdit » dont l'un sur le terrain avant de la résidence située au 1663, rue Anquetil et le second à l'ouest du terrain étant un coin de rue.

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-06-388
AUTORISATION - FÊTE DES VOISINS DU 5 JUIN 2010

PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'adhérer à l'initiative du Réseau québécois des villes et villages en santé en participant à la « Fête des voisins ».

DE décréter le 5 juin 2010 « Fête des voisins ».

D'adopter une série de mesures pour faciliter la tenue de cet événement dans divers lieux sur le territoire de la Ville.

D'autoriser des dérogations à toutes les dispositions réglementaires de la Ville qui pourraient entraver la tenue de ces activités en autant qu'elles ne constituent aucune nuisance à la paix et le bon ordre public.

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-06-389
AUTORISATION - VENTE ET CONSOMMATION DE BOISSONS ALCOOLISÉES

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'autoriser la vente et la consommation de boissons alcoolisées dans divers parcs de la Ville, dans le cadre de la tenue d'événements spéciaux, à savoir :

A) Au parc Charbonneau lors de la tenue des activités suivantes organisées par l'association ABCB, à savoir :

- Du 16 au 29 août 2010 : Éliminatoires et finales de fin de saison de balle molle de l'association au parc Charbonneau;
- Du 10 au 12 septembre 2010 : Tournoi régional annuel de balle molle pour hommes au parc Charbonneau;

B) Au parc Régional et au terrain synthétique du Collège Boisbriand lors de la tenue du Défi Senior, du 16 au 18 juillet 2010 organisé par l'association FC Boisbriand.

C) Au parc Charbonneau lors de la tenue du tournoi de balle molle, du 9 au 11 juillet 2010, organisé par l'Association de balle molle mineure de Boisbriand.

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-06-390
APPUI - PROJET DE LOI NO 88 - COÛTS DE LA COLLECTE SÉLECTIVE

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'appuyer l'Union des municipalités du Québec (UMQ) qui demande à ses membres de demander des amendements au projet de loi 88 « *Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement concernant la gestion des matières résiduelles et modifiant le Règlement sur la compensation pour les services municipaux fournis en vue d'assurer la récupération et la valorisation de matières résiduelles* » afin de respecter l'Entente de partenariat fiscal et financier et ainsi obtenir une pleine compensation des coûts de la collecte sélective.

DE transmettre la présente résolution à monsieur Jean Charest, Premier ministre du Québec, monsieur Laurent Lessard, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, madame Line Beauchamp, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-06-391
ADHÉSION AU MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN DES LAURENTIDES POUR 2010-2011

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUULT

D'autoriser le paiement de la cotisation annuelle 2010-2011 au Musée d'art contemporain des Laurentides au montant de 100 \$ (taxes incluses) à titre de membre de soutien, telle dépense étant imputable au code budgétaire 02 110 00 494.

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-06-392
COTISATION ANNUELLE 2010-2011 - LOISIRS LAURENTIDES

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'autoriser le paiement de la cotisation annuelle 2010-2011 à Loisirs Laurentides, au montant de 598,24 \$ (taxes incluses), telle dépense étant imputable au code budgétaire 02 110 00 494.

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-06-393
DON À L'ASSOCIATION DES EMPLOYÉS DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS DE LA VILLE DE BOISBRIAND

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'accorder une contribution financière de 1 000 \$ à l'Association des employés du Service des travaux publics de la Ville de Boisbriand, conformément au protocole d'entente intervenu entre la Ville de Boisbriand et l'Association des employés du Service des travaux publics, le 3 mai 2007, cette dépense étant imputable au code budgétaire 02 420 50 991.

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-06-394
DEMANDE DE RECONNAISSANCE DU « DROIT DE CITÉ » - LIGUE NAVALE DU CANADA

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

Accorder un « Droit de cité » à la Ligue navale du Canada, succursale Boisbriand, droit honorifique permettant de défiler dans les rues de Boisbriand, tambours battants et drapeaux déployés sur avis préalable à la Ville.

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-06-395
DONS ET/OU SUBVENTIONS

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

D'accorder une contribution financière aux organismes suivants, au bon vouloir du conseil, à savoir :

A) 100 \$ au Fonds de l'athlète des Laurentides;

B) 400 \$ à la Fondation Fais-un-vœu, pour la commandite de vêtements d'identification pour l'événement 48 heures du 17 au 19 septembre 2010.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-06-396
STATISTIQUES DES PERMIS DE CONSTRUCTION**

PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'accuser réception du rapport des statistiques des permis de construction émis au cours du mois d'avril 2010 montrant un total mensuel de 10 588 535 \$ et un cumulatif de 14 324 582 \$.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-06-397
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION
D'ENSEIGNES - RESTAURANT THAÏ GRILL & GREEN - 359, CHEMIN
DE LA GRANDE-CÔTE - ZONE C-2 235**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'approuver, conformément aux Règlements RV-1240 et RV-1358 (PIIA), la demande de certificat d'autorisation pour l'installation d'une enseigne au mur pour Restaurant Thaï Grill & Green, au 359, chemin de la Grande-Côte, dans la zone C-2 235, plus amplement détaillée à la simulation visuelle et détails de l'enseigne, préparés par Création Dezipn Plus et datés du 15 avril 2010, le tout selon les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie du 11 mai 2010. (R-10-CU-2011)

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-06-398
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION
D'ENSEIGNES - SUBARU RIVE-NORD - 4530, RUE AMBROISE-
LAFORTUNE - ZONE I-1 461**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'approuver, conformément au Règlement RV-1358 (PIIA), la demande de certificat d'autorisation pour l'installation d'enseignes pour Subaru Rive-Nord, au 4530, rue Ambroise-Lafortune, dans la zone I-1 461, à l'exception de l'enseigne « Subaru véhicules d'occasion certifiés » plus amplement détaillée aux documents suivants :

- Plan, simulation couleur et détails des enseignes concernées, préparés par **Transworld Signs**.
 - Plan du site, dossier #210213m8, daté du 24 février 2010 ;
 - Simulation visuelle sur l'autoroute 15 ;

- Plan de l'enseigne sur poteau « SUBARU » sur l'autoroute 15, dossier #210213m1, daté du 23 février 2010 ;
 - Plan de l'enseigne sur poteau « Véhicules d'occasion certifiés SUBARU » sur l'autoroute 15, dossier #210213m9, daté du 11 mars 2010 ;
 - Plan de l'enseigne sur poteau « SUBARU » rue Ambroise-Lafortune, dossier #210213m3, daté du 23 février 2010 ;
 - Plan du logo au mur sur l'autoroute 15, dossier # 210213m4, daté du 24 février 2010 ;
 - Plan de l'enseigne principale au mur « SUBARU » sur l'autoroute 15, dossier #210213m5, daté du 24 février 2010 ;
 - Plan de l'enseigne complémentaire au mur « RIVE-NORD » sur l'autoroute 15, dossier #210213m6, daté du 24 février 2010 ;
 - Plan de l'enseigne directionnelle au mur « PIÈCES ET SERVICE » rue Ambroise-Lafortune, dossier #210213m7, daté du 24 février 2010 ;
- Plan, simulation couleur et détails des enseignes concernées, préparés par **enseignes DÉCOR Design PLUS Inc.**
 - Plan de l'élévation arrière, simulation rue Ambroise-Lafortune, dessin #subaru-rive-nord-ajout-batiment-2.CDR, page (1/6), datée du 15 mars 2010 ;
 - Simulation de l'enseigne directionnelle au mur « VENTES SALLE DE MONTRE SALES → » rue Ambroise-Lafortune, dessin #subaru-rive-nord-ajout-batiment-2.CDR, page (2/6), datée du 15 mars 2010 ;
 - Plan de l'enseigne directionnelle au mur « VENTES SALLE DE MONTRE SALES → » rue Ambroise-Lafortune, dessin #subaru-rive-nord-ajout-batiment-2.CDR, page (3/6), daté du 15 mars 2010 ;
 - Simulation élévation arrière, rue Ambroise-Lafortune, dessin #subaru-rive-nord-rev-channel.CDR, page (2/3), datée du 4 mars 2010 ;
 - Plan de l'enseigne au mur « SUBARU RIVE-NORD », rue Ambroise-Lafortune, dessin #subaru-rive-nord-rev-channel.CDR, page (3/3), daté du 4 mars 2010 ;
 - Plan de l'enseigne directionnel au mur « VENTES ← PIÈCES PARTS VENTES SALES → », dessin #subaru-rive-ajout-batiment-2.CDR, page (4/6), daté du 15 mars 2010.

le tout selon les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie du 20 avril 2010 à l'exception de l'enseigne « Véhicules d'occasion certifiés », selon la recommandation de monsieur Denis LeChasseur, directeur du Service d'urbanisme, du 20 avril 2010, révisé le 13 mai 2010. (R-10-CU-1989)

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-06-399
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION
D'ENSEIGNES AU MUR - CLUB VOYAGE DUMOULIN - 362, CHEMIN DE
LA GRANDE-CÔTE - ZONE C-2 214

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'approuver, conformément aux Règlements RV-1240 et RV-1358 (PIIA), la demande de certificat d'autorisation pour l'installation d'une enseigne au mur pour Club Voyage Dumoulin, au 362, chemin de la Grande-Côte, dans la zone C-2 214, plus amplement détaillée à la simulation visuelle et détails préparés par Groupe Lettra.ca et datés du 7 avril 2010, le tout selon les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie du 11 mai 2010. (R-10-CU-2009)

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-06-400
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION
D'UNE ENSEIGNE AU MUR - COIN DES COUREURS - 2695, RUE
D'ANNEMASSE - FAUBOURG BOISBRIAND - ZONE I-1 404

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'approuver, conformément à la Politique d'affichage du secteur à dominante commerciale du Faubourg Boisbriand, la demande de certificat d'autorisation pour l'installation d'une enseigne au mur pour Coin des coureurs., au 1695, rue d'Annemasse, dans la zone I-1 404, plus amplement détaillée à la simulation visuelle et détail de l'enseigne préparés par ZipSigns en date du 1^{er} février 2010 et révisés le 18 mars 2010, le tout selon les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie du 11 mai 2010. (R-10-CU-2010)

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-06-401
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION
D'UNE ENSEIGNE AU MUR - GARNEAU STUDIO CYCLE - 3230,
AVENUE DES GRANDES TOURELLES - FAUBOURG BOISBRIAND -
ZONE I-1 404

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'approuver, conformément à la Politique d'affichage du secteur à dominante commerciale du Faubourg Boisbriand, la demande de certificat d'autorisation pour le remplacement d'une enseigne sur la façade arrière du bâtiment pour Garneau Studio Cycle., au 3230, avenue des Grandes Tourelles, dans la zone I-1 404, plus amplement détaillée au plan et simulation visuelle de l'élévation arrière, datés du 4 mars 2010 et révisés le 10 mars 2010, no. dessin : 0911-23332-C-R7, pages 1 et 2, préparés par Dek-Or, la superficie moyenne de l'enseigne devant être de 10,85 mètres

carrés pour respecter la proportion des grandeurs des enseignes des autres commerces placées à l'arrière du bâtiment, le tout selon les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie du 11 mai 2010. (R-10-CU-2012)

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-06-402
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION -
LES HABITATIONS DU QUARTIER BOISBRIAND - RUE DES FRANCS-
BOURGEOIS - FAUBOURG BOISBRIAND - ZONE I-1 404

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'approuver, conformément au Guide d'aménagement et de développement du secteur à dominante résidentielle du Faubourg Boisbriand, la demande de permis de construction de deux maisons de ville aux 3900 à 3930 et aux 3940 à 3970, rue des Francs-Bourgeois, dans la zone I-1 404, plus amplement détaillée aux documents suivants :

- Simulation visuelle ;
- Une série de plans d'architecture préparés et signés par madame Mireille Asselin, architecte, datés du 12 janvier 2010 et révisés le 1^{er} mars 2010 portant le numéro de dossier : 09-013; comportant 12 feuillets pour le **bâtiment 3** : 3900 à 3930, rue des Francs-Bourgeois ;
- Une série de plans d'architecture préparés et signés par madame Mireille Asselin, architecte, datés du 12 janvier 2010 et révisés le 15 avril 2010 portant le numéro de dossier : 09-013; comportant 11 feuillets pour le **bâtiment 4** : 3940 à 3970, rue des Francs-Bourgeois ;
- Plan d'implantation préparé par Claude Verschelden de la firme Stéphan Roy & associés, arpenteurs-géomètres, daté du 23 novembre 2009, portant les minutes 10 661.

le tout selon les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie du 2 décembre 2009. (R-09-CU-1896)

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-06-403
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION -
PROJET JOVALCO « LE SOLISTE » - 1005, RUE DES FRANCS-
BOURGEOIS - FAUBOURG BOISBRIAND - ZONE I-1 404

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'approuver, conformément au Guide d'aménagement et de développement du secteur à dominante résidentielle du Faubourg Boisbriand, la demande de permis de construction d'un bâtiment résidentiel multifamilial au 1005, rue des Francs-Bourgeois, dans la zone I-1 404, plus amplement détaillée aux documents suivants :

- Une série de plans d'architecture et un plan d'implantation préparés et signés par Jacques Garand, architecte, datés du 18 mai 2010, portant le numéro de projet 0310, comprenant les feuillets no A100, A101, A102, A103, A104, A105, A201, A202, A301, A302, A303 et A304.

le tout selon les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie du 4 mai 2010. (R-10-CU-1994)

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-06-404
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION -
100, RUE JEAN-PIERRE-FERLAND - ZONE R-1 209-2

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
 APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'approuver, conformément au Règlement RV-1240 (PIIA), la demande de permis de construction d'une habitation unifamiliale au 100, rue Jean-Pierre-Ferland, dans la zone R-1 209-2, plus amplement détaillée aux documents suivants :

- Perspective couleur 3D préparée par Illustra ;
- Plans d'architecture, préparés par monsieur Denis Binette, technologue, datés d'avril 2010, en 8 feuillets ;
- Un projet d'implantation préparé par monsieur Jacques Noury, arpenteur-géomètre, daté du 3 mai 2010 et portant le numéro de minute 74 406 ;

le tout selon les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie du 11 mai 2010. (R-10-CU-2007)

RÉSOLUTION 2010-06-405
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION -
143, RUE JEAN-PIERRE-FERLAND - ZONE R-1 209-2

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
 APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'approuver, conformément au Règlement RV-1240 (PIIA), la demande de permis de construction d'une habitation unifamiliale au 143, rue Jean-Pierre-Ferland, dans la zone R-1 209-2, plus amplement détaillée aux documents suivants :

- Simulation couleur des façades préparée par monsieur Denis Sauvé de la firme Dessiplan ;
- Plans d'architecture, préparés par monsieur Denis Sauvé de la firme Dessiplan datés d'avril 2010, en 6 feuillets ;
- Projet d'implantation préparé par monsieur Denis Deslauriers, arpenteur-géomètre de la firme Perron, Hudon et Bélanger, daté du 16 avril 2010 et portant le numéro de minute 11 796 ;

le tout selon les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie du 11 mai 2010. (R-10-CU-2005)

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-06-406
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION -
160, RUE JEAN-PIERRE-FERLAND - ZONE R-1 209-2**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'approuver, conformément au Règlement RV-1240 (PIIA), la demande de permis de construction d'une habitation unifamiliale au 160, rue Jean-Pierre-Ferland, dans la zone R-1 209-2, plus amplement détaillée aux documents suivants :

- Présentation 3D préparée par la firme Urbanimmersive ;
- Plans d'architecture, préparés par monsieur Rolando Cabrera, architecte, datés du 28 mars 2010, en 8 feuillets ;
- Projet d'implantation préparé par monsieur Denis Deslauriers, arpenteur-géomètre de la firme Perron, Hudon et Bélanger, daté du 26 avril 2010 et portant le numéro de minute 11 831 ;

le tout selon les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie du 11 mai 2010. (R-10-CU-2006)

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-06-407
PROGRAMME DE REVITALISATION DU CENTRE-VILLE ET
PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE À L'AFFICHAGE COMMERCIAL ET
COMMUNAUTAIRE - REMBOURSEMENT**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'approuver le versement d'une aide financière dans le cadre du programme d'aide financière à l'affichage commercial et communautaire RV-1418 à Signature Coiff. au 368, chemin de la Grande-Côte, selon la recommandation du Service d'urbanisme du 5 mai 2010. Cette aide étant imputée aux fonds disponibles au Règlement RV-1422 sur le financement du programme de subvention à l'affichage commercial.

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-06-408
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE PERMIS D'AGRANDISSEMENT,
RÉNOVATION ET AJOUT D'UN LOGEMENT INTERGÉNÉRATIONNEL -
106, CHEMIN DE L'ÎLE-DE-MAI - ZONE R-1 205

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'approuver, conformément au Règlement RV-1240 (PIIA), la demande de permis de construction d'agrandissement, rénovation et ajout d'un logement intergénérationnel d'une résidence située au 106, chemin de l'Île-de-Mai, dans la zone R-1 205, plus amplement détaillée à la simulation visuelle préparée par MS3D et ce, conditionnellement aux conditions énoncées au rapport de monsieur Denis LeChasseur, du 17 mai 2010 visant à récupérer la pierre de la façade pour la répartir sur toute la longueur de la façade et de compléter le tout en une seule couleur de Canoxel et selon les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie du 11 mai 2010. (R-10-CU-2018)

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-06-409
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE PERMIS DE RÉNOVATION - 51,
CHEMIN DE L'ÎLE-DE-MAI - ZONE R-1 205

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'approuver, conformément au Règlement RV-1240 (PIIA), la demande de permis de construction de rénovation d'une résidence située au 51, chemin de l'Île-de-Mai, dans la zone R-1 205, plus amplement détaillée à des photographies de la résidence actuelle ainsi qu'aux soumissions pour l'achat et l'installation des fenêtres et portes, selon les conditions énoncées au rapport de monsieur Denis LeChasseur, du 11 mai 2010 indiquant que le choix de la couleur du bâtiment doit être accepté par le Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie, le tout selon les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie du 11 mai 2010. (R-10-CU-2017)

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-06-410
AMÉNAGEMENT PAYSAGER - ESPACE TAMPON - IMMO VB - CONDOS
INDUSTRIELS PHASE 2 - 4825 À 4925, RUE AMBROISE-LAFORTUNE -
ZONE B-1 111

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'approuver, conformément aux Règlements RV-1342 et RV-1240 (PIIA), l'aménagement paysager, espace tampon, de l'immeuble situé aux 4825 à 4925, rue Ambroise-Lafortune, dans la zone I-1 460-2 plus amplement détaillée au plan préparé par Louis Beaupré et Sophie Leclerc de la firme Beaupré & associés, daté de mars 2010, feuillet 1 (Plan d'aménagement

Phase 2), le tout selon les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie du 11 mai 2010. (R-10-CU-2002)

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-06-411
APPROBATION D'UN PLAN DE LOTISSEMENT - AVENUE DES
GRANDES TOURELLES - FAUBOURG BOISBRIAND**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

D'approuver le plan de lotissement pour le remplacement du lot 4 160 779 par la création du lot transitoire 4 619 052 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne, sur l'avenue des Grandes Tourelles, tel que préparé par monsieur Daniel Lacroix, arpenteur géomètre, sous la minute 11545 et daté du 27 avril 2010;

Autoriser la mairesse ou le maire suppléant ainsi que la greffière ou la greffière adjointe à signer tout document donnant effet à la présente.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-06-412
RAPPORT MENSUEL D'EMBAUCHES - RV-804**

PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'accepter le rapport d'engagements temporaires pour le mois de mai 2010, tel que dressé par le directeur général en vertu du Règlement RV-804.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-06-413
ENGAGEMENT - PERSONNEL TEMPORAIRE ET/OU TEMPORAIRE
TEMPS PARTIEL SYNDIQUÉ - SCFP**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'autoriser l'engagement du personnel temporaire et/ou temporaire temps partiel syndiqué suivant :

Émilie Trudel

Commis de bureau au Service des loisirs à compter du 2 juin 2010 et ne devant pas dépasser le 5 novembre 2010, le tout selon les statuts suivants: employée temporaire à temps partiel et/ou employée temporaire en surcroît de travail ne devant pas dépasser 24 semaines et/ou en remplacement d'employées permanentes et/ou sur des projets spéciaux;

Martine Simoneau Secrétaire administrative au Service d'urbanisme à compter du 2 juin 2010, le tout selon les statuts suivants: employée temporaire à temps partiel et/ou employée temporaire en surcroît de travail ne devant pas dépasser 24 semaines et/ou en remplacement d'employées permanentes et/ou sur des projets spéciaux;

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-06-414
ENGAGEMENT - PERSONNEL SAISONNIER SYNDIQUÉ - SCFP**

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'autoriser l'engagement du personnel saisonnier syndiqué suivant :

Marie-Ève Brisson	Animatrice spécialisée au Service des loisirs à compter du 2 juin 2010 et ne devant pas dépasser le 2 octobre 2010.
Martin Casaubon	Animateur spécialisé au Service des loisirs à compter du 2 juin 2010 et ne devant pas dépasser le 4 septembre 2010.
Raphaël Aubry-Brazeau Olivier Bolduc	Préposés sites et locaux au Service des loisirs à compter du 2 juin 2010 et ne devant pas dépasser le 23 octobre 2010;
Marie-Pier Drapeau	Préposée sites et locaux au Service des loisirs à compter du 2 juin 2010 et ne devant pas dépasser le 9 octobre 2010;
Jean-Marc Nielly	Préposé sites et locaux au Service des loisirs à compter du 2 juin 2010 et ne devant pas dépasser le 16 octobre 2010;
Jean-Simon Gobeille	Préventionniste cycliste au Service des loisirs à compter du 2 juin 2010 et ne devant pas dépasser le 9 octobre 2010;
Michael Uong	Saisonnier manuel au Service des loisirs à compter du 2 juin 2010 et ne devant pas dépasser le 11 septembre 2010;
Brian Gunther Niko Yamada	Préposés sites et locaux au Service des travaux publics à compter du 2 juin 2010 et ne devant pas dépasser le 25 septembre 2010;
Brian Gunther Niko Yamada	Saisonniers manuels au Service des travaux publics à compter du 2 juin 2010 et ne devant pas dépasser le 25 septembre 2010;

Mélissa Roy

Saisonnier manuel au Service des travaux publics à compter du 2 juin 2010 et ne devant pas dépasser le 13 novembre 2010.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-06-415
ENGAGEMENT - PERSONNEL SAISONNIER NON SYNDIQUÉ**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'autoriser l'engagement du personnel saisonnier non syndiqué suivant :

Maxime Desgagné-Fortin

Responsable au Service des loisirs à compter du 2 juin 2010 et ne devant pas dépasser le 30 avril 2011.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-06-416
NOMINATION - POSTE DE PRÉPOSÉE À LA BIBLIOTHÈQUE**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

DE nommer madame Josianne Ouellette au poste de préposée à la bibliothèque, régulier à temps partiel au Service des loisirs, à compter du 2 juin 2010, selon les conditions énoncées au rapport de monsieur Robert Champagne, directeur du Service des ressources humaines et de la paie du 19 mai 2010.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-06-417
ENGAGEMENT D'UN CONTREMAÎTRE DIVISION MÉCANIQUE
CONTRACTUEL AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAS M. DENIS HÉBERT

D'autoriser l'engagement de monsieur Carol Caron au poste de contremaître division mécanique contractuel au Service des travaux publics, pour la période du 5 juillet au 31 décembre 2010 et selon les conditions énoncées au contrat de travail devant être signé entre les parties.

D'autoriser la mairesse ou le maire suppléant ainsi que la greffière ou la greffière adjointe à signer un contrat de travail.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-06-418
NOMINATION - POSTE DE JOURNALIER-COMMISSIONNAIRE
RÉGULIER À TEMPS COMPLET AU SERVICE DES LOISIRS**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

DE nommer monsieur Maxime Bouchard au poste de journalier-commissionnaire régulier à temps complet au Service des loisirs à compter du 2 juin 2010, selon les conditions énoncées au rapport de monsieur Robert Champagne, directeur du Service des ressources humaines et de la paie du 19 mai 2010.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-06-419
SIGNATURE DE LA LETTRE D'ENTENTE NO 24 - SCFP**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

D'autoriser la mairesse ou le maire suppléant, la greffière ou la greffière adjointe ainsi que le directeur du Service des ressources humaines et de la paie à signer la lettre d'entente no 24 « Amendement de l'horaire - article 9.04 b) ii) » avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4238 (SCFP).

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-06-420
MESURES DISCIPLINAIRES**

PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'entériner les mesures disciplinaires numéro 2010-01 prises à l'encontre d'un employé du Service de la prévention incendie.

Adoptée

COMMUNICATIONS DE LA MAIRESSE AU PUBLIC

- Décret d'interdiction d'arrosage signé le 27 mai 2010;
- Co-présidence du Gala d'excellence du sport étudiant avec Charline Labonté, le 19 mai dernier à l'école Jean-Jacques-Rousseau et félicitations aux finalistes qui se sont illustrés :
 - Annabelle Roy, école primaire Gabrielle-Roy
 - Damien Rollet-Beaulieu, école primaire Gabrielle-Roy
 - Samuel Joly, école secondaire Jean-Jacques-Rousseau
 - Maxime Petit-Tremblay, académie Sainte-Thérèse
 - Caroline Cyr-Talbot, école secondaire Jean-Jacques-Rousseau

- Relance du Pôle universitaire des Basses-Laurentides - Le 31 mai dernier annonce de monsieur Fallu d'un appui financier qui permet d'assurer la relance et le développement futur. Poursuite des programmes déjà existants - Formation sur mesure en entreprise et nouveaux programmes offerts à l'automne pour la première fois, soit « certificat en ressources humaines - administration des affaires » et « certificat et bac - informatique », etc. Félicitations à monsieur Fallu pour le travail accompli.
- Ouverture de la saison laotienne de soccer, 3 équipes de plus portant le nombre à 14 ;
- Annonce la subvention de 3 472 882 \$ pour les travaux d'aménagement des terrains synthétiques de soccer-football au parc Jean-Jacques-Rousseau et au parc Régional.
- Retour sur la soirée d'information concernant le projet AccelLAB.

COMMUNICATIONS DES CONSEILLERS AU PUBLIC

Madame Lyne Levert, District Sanche

- Demande à la mairesse de recevoir une liste à jour des dons et adhésions accordés par le conseil comprenant les achats de billets;
- Heureuse de voir que l'avenir du terrain de balle à l'école Jean-Jacques-Rousseau sera reconsidéré et souhaite le maintien des infrastructures pour jouer à la balle;
- Commente la décision de construire des terrains synthétiques de soccer-football mais qu'en est-il pour les infrastructures routières et celles destinées aux aînés?

Monsieur Gilles Sauriol, District DuGué

- Désire souligner le décès de madame Marie-Paule Courchesne parmi les personnes dont le décès a été souligné à la minute de silence;
- Demande une entente spéciale avec la compagnie d'enlèvement des ordures pour pallier aux abandons de meubles et gros effets de la période de déménagements.

Madame Christine Beaudette, District Filion

- Marche pour la mémoire le dimanche, du 30 mai 2010 - Souligne la participation de Madame Linda Lapointe à titre de porte-parole et de madame Crevier à titre de personne aidante;
- Encourage les inscriptions aux ventes-débarras via Internet. Facilite les personnes qui sont à l'extérieur;
- Fête des voisins - encourage les citoyens à initier un événement pour se connaître.

Monsieur Patrick Thifault, District Dubois

- Apporte certaines précisions sur le projet de construction des surfaces de jeu synthétiques - le conseil reconsidérera sa décision si les soumissions sont trop élevées;

- Précisions sur la réfection des rues et projet de voirie pour 2010;
- Le 6 juin prochain - ouverture de la saison du FC Boisbriand;
- Le 11 juin 2010 - Gala hommage à la réussite 2010 de la Chambre de commerce Thérèse-De Blainville;
- Le 12 juin 2010 - Fin de la saison de Karaté de Boisbriand;
- Remercie et félicite toutes les personnes qui ont siégé sur la Commission sur la consultation publique du projet AccellAB et félicite particulièrement les employées du Service du greffe et du Service d'urbanisme pour leur travail durant les deux (2) mois de la période de consultation.

Monsieur Daniel Kaeser, District Brosseau

- Parc du Domaine Vert - Consultation publique, le 5 juin 2010 de 10 h à 14 h. Réception d'une subvention pour certains travaux de rénovation et de mise à jour des infrastructures;
- Parade annuelle des Cadets à l'école Jean-Jacques-Rousseau;
- 12 août prochain - Épluchette de blé d'inde organisé par les Pionniers de Boisbriand;
- Culture - Présente le catalogue du Théâtre Lionel-Groulx - Invite les citoyens à assister aux spectacles de la relève;
- Amélioration du transport en commun;
- Invite les citoyens à assister au spectacle de la troupe Les Vagabonds de Boisbriand, les 11 et 12 juin 2010 à l'école Curé-Antoine Labelle.

Monsieur Denis Hébert, District Labelle

- FADOQ;
- Ouverture de la saison de football des Tigres;
- Concert des élèves de l'école Arthur-Vaillancourt - Invite les citoyens à encourager les jeunes artistes;
- Heureux de l'annonce de la construction des surfaces de jeu synthétiques - beaucoup demandé lors de la campagne électorale;
- Terrains de balle molle et de baseball - préoccupation urgente.

Monsieur Mario Lavallée, District Desjardins

- Retour sur la première fin de semaine des ventes-débarras et de l'inscription volontaire - À date, l'expérience est positive;
- Le 23 juin 2010 - Fête Nationale au parc René-Lévesque;
- Retour sur le choix de construire deux surfaces de jeu synthétiques;

Monsieur David McKinley, District Dion

- Le 14 juin 2010 - Assemblée générale annuelle de Sodarrid à 19 h à la Maison du citoyen;
- Congrès de l'Union des municipalités du Québec - Expérience très enrichissante, bon terrain s'apprentissage;
- CIT Laurentides - projets en discussion pour améliorer le service;
- Le 5 juin 2010 - Fête des voisins;

- La saison de balle molle mineure est démarrée;
- Nouvelle construction dans le Faubourg Boisbriand - Le Soliste;
- Dimanche dernier avait lieu la marche de la mémoire.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame Diane Dubois

- Article 5 b) - Travaux d'élargissement du boulevard de la Grande-Allée et l'aménagement de pistes cyclables;

Monsieur Denis Marotte

- Articles 10 à 16 (soumissions)
- Articles 41 - cotisation annuelle Loisirs Laurentides ;
- Article 42 - Don à l'AESTP ;

Madame Marlène Côté

- Commentaires sur le projet AccelLAB ;

Monsieur Normand Desjardins

- Article 17 - Redevances carrières et sablières ;

Monsieur Alain Bordeleau

- Article 25 - Location d'heures de glace ;

Madame Marlène Côté

- Projet AccelLAB ;

Monsieur Gardner

- Remercie le conseil pour l'obtention de son permis de rénovation de fenêtres ;

Madame Monique Dumas Quesnel

- Commentaires sur le projet AccelLAB ;

Monsieur Martin Drapeau

- Article 12 - Soumission manutention, évacuation et transport des conteneurs des boues de l'usine d'épuration ;
- Article 17 - Dépôt du rapport financier ;
- Article 34 - Colloque de formation ;

Madame Lucie Bissonnette

- Retombées importantes lors de tournois de soccer à Boisbriand ;
- Article 18 - Projet AccelLAB ;

Madame Paquette

- Article 4 F) - Terrains de soccer ;

**RÉSOLUTION 2010-06-421
LEVÉE DE LA SÉANCE**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

DE lever la séance à 23 h 50.

Adoptée

MARLENE CORDATO, mairesse

ME LUCIE MONGEAU, greffière

